

Étude d'Impact sur l'Environnement

Commune de Treignac

Zone d'activités Le Borzeix

Résumé non technique

Le résumé non technique, ici présenté, synthétise l'ensemble du document et réunit les constatations, propositions et conclusions présentées dans l'Etude d'Impact. Il propose ainsi au plus grand nombre un accès facilité à ces informations parfois techniques. La démarche de l'étude d'impact est fondée sur la prise en compte du contexte local dans le domaine écologique, socio-économique et paysager. Elle s'appuie ainsi sur des investigations de naturalistes, paysagistes et de généralistes de l'Environnement.

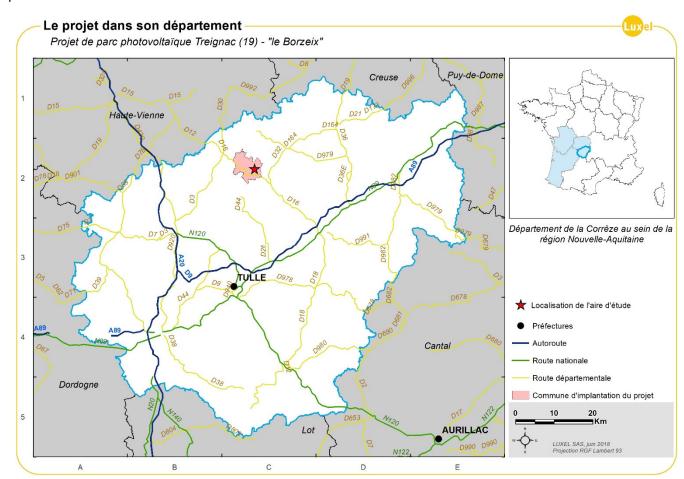
Après avoir établi un diagnostic du site et de ses abords, sont analysées les incidences potentielles du projet et sont proposées les mesures correctives au projet ou de réduction d'impact.

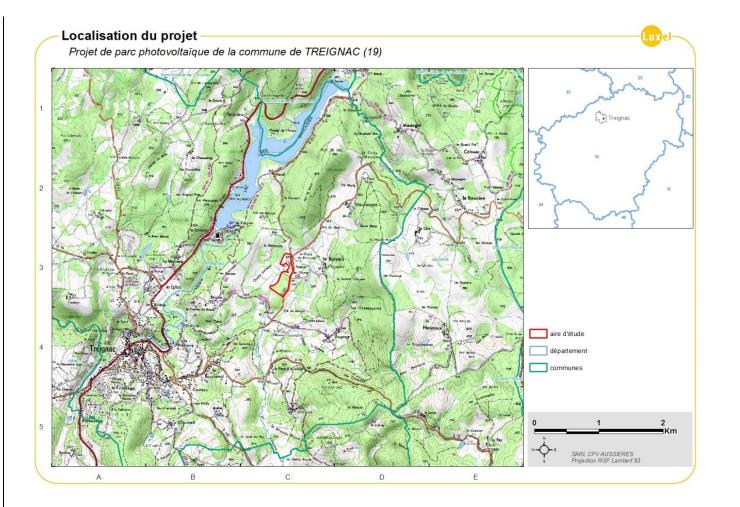


A. Description du projet

a) Localisation

Le site du projet d'implantation du parc photovoltaïque au sol est localisé sur la commune de Treignac, dans le département de la Corrèze (19). Le projet se situe au niveau de la zone d'activités Le Borzeix, à l'est de la commune. Le site se situe dans la section cadastrale D, sur les parcelles 926, 583, 577, 920, 574, 922, 573 et une partie de la parcelle 572.





b) Caractéristiques du projet

Les rangées de modules photovoltaïques

Le projet d'une surface clôturée d'environ 7,7 ha aura une puissance crête installée cumulée d'environ 5,46 MWc. Il utilise environ 12 550 modules photovoltaïques à base de silicium cristallin. Les structures porteuses, en acier, sont orientées plein sud et inclinées entre 15° et 25° pour un rendement optimal. Elles sont fixées par des pieux battus dans le sol. La hauteur des tables sera limitée à 3,1 mètres et les rangées de modules sont espacées de 2 à 5 m. La surface du sol couverte par les panneaux est d'environ 2,47 hectares, soit environ 32,1 % de l'emprise clôturée.

Les locaux techniques

Le parc photovoltaïque est équipé de 4 postes de transformation qui permettent l'élévation de la tension. Les onduleurs, permettant le passage en courant alternatif, seront de type décentralisé, fixés à l'arrière des tables et répartis de façon homogène sur l'ensemble du site. Ces équipements sont disposés sur le site de manière à minimiser les longueurs de câbles et donc limiter les pertes électriques, et faciliter la maintenance. Les postes de transformation sont répartis de manière homogène sur l'ensemble du site.

Un poste de livraison sera installé au niveau de l'entrée au centre du parc, en limite de clôture afin de permettre à Enedis d'y accéder depuis l'extérieur. En tout, la surface de plancher occupée par les locaux techniques est d'environ 53 m².



Accès au site et configuration de la voirie à l'intérieur du parc

L'accès au site pourra se faire depuis la RD 157 bordant directement le site. Les accès existants sont réutilisés.

A l'intérieur du site, une plateforme de déchargement sera aménagée à chaque entrée du site. Une voirie principale desservira les postes de transformation. Une bande de 4 mètres de large sera laissée libre entre la clôture et les tables, afin notamment de permettre aux services d'incendie et de secours (SDIS) de pouvoir intervenir sur l'ensemble du parc en cas de départ incendie.

Clôture et sécurité du site

L'ensemble du site est sécurisé par des clôtures et un système de surveillance, garantissant la sécurité des personnes, des équipements et la continuité du flux de production électrique.

Raccordement électrique

Des câbles enterrés relieront les postes de transformation jusqu'au poste de livraison à l'entrée du site. Celui-ci sera raccordé au poste-source de Monceaux-la-Virole par le biais d'un réseau moyenne tension enterré sur environ 3 km.

La construction

L'ensemble des phases de préparation du site, de montage des structures et de raccordement durera environ 4 mois.

Le démantèlement

Un état des lieux sous contrôle d'huissier sera réalisé avant la construction du parc photovoltaïque, ainsi qu'après le démantèlement. Cela permet d'entériner sans contestation possible, la restitution du site dans son état initial, comme mentionné au contrat de bail. A la fin de la durée de vie de la centrale (30 ans en moyenne), l'ensemble des composants du parc sera démonté. Ils font l'objet d'un premier tri sélectif sur site (mise en place de bennes) selon les matériaux de composition, et sont acheminés vers les centres de récupération ou retraitement les plus proches. Dans chaque cas, les traitements seront à minima effectués en conformité avec les réglementations en vigueur au jour du démantèlement.

Entretien en phase exploitation

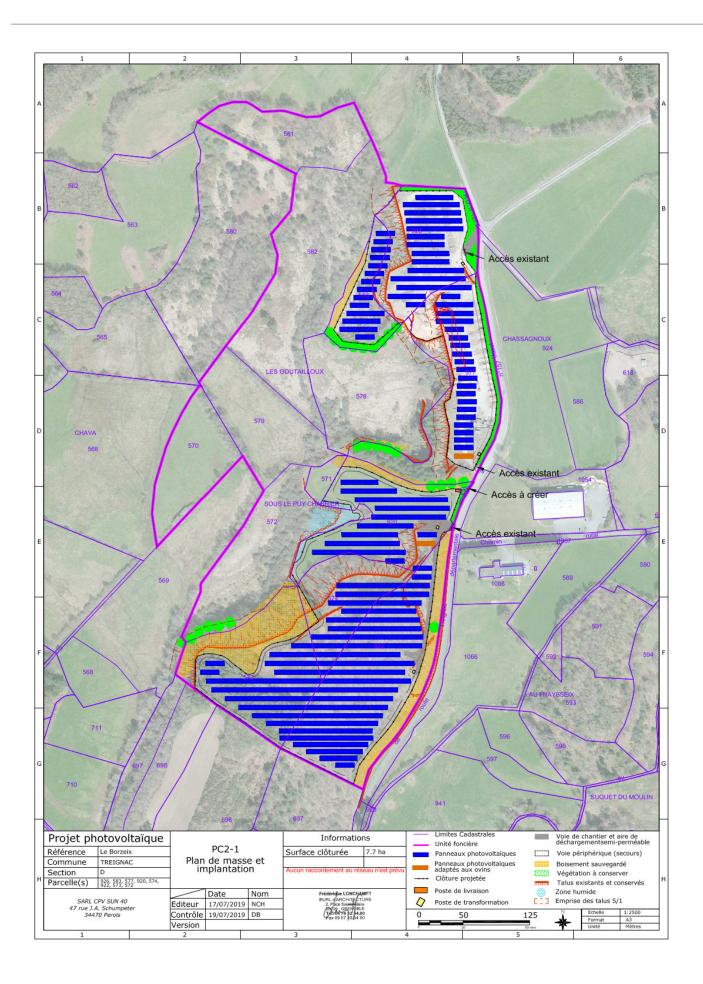
En phase d'exploitation, l'entretien de l'installation consistera essentiellement à entretenir la végétation et à vérifier périodiquement les équipements électriques. La télégestion du parc sera assurée par LUXEL depuis le centre d'exploitation de Pérols (Hérault).

c) Projet d'implantation

Le plan de masse ci-après illustre l'implantation du parc photovoltaïque défini sur la base du projet d'aménagement. Les chiffres techniques du projet sont repris ci-dessous sous forme de tableau synthétique.

	Pai	rc solaire de Treignac	
Surface clôturée	Environ 7,7 ha	Nombre de locaux	1 poste de livraison4 postes de transformation
Nombre de modules	Environ 12 550	Surface des locaux techniques	Environ 53 m ²
Puissance unitaire des	405.144	Clôture	Environ 2 097 ml
modules envisagés	435 Wc	Zones de déchargement	Environ 854 m²
Puissance installée	Environ 5,46 MWc		Environ 467 ml de voirie en graviers
Surface couverte par les modules	Environ 2,47 ha	Linéaire de voirie	Environ 1 528 ml de pistes périphériques





B. L'état initial de l'environnement

a) Le milieu physique

La topographie

Le site se positionne sur des terrains présentant une pente moyenne de 8 %. Des talus très marqués sont présent en bordure ouest, notamment au nord et au sud de l'aire d'étude. Aucun accident topographique n'interdit la réalisation du projet.

Clima

Le climat local est marqué par une température moyenne annuelle de 9,4°C. La moyenne annuelle des températures minimales est de 3,4 °C et la moyenne annuelle des températures maximales est de 15,4°C. La cumul annuel moyen de précipitations est de 1 235 mm et la pluviométrie connaît des pics entre novembre et février.

L'irradiation globale horizontale est estimée à environ 1 273 kWh/m²/an. Le département de la Corrèze a connu 2 128 heures d'ensoleillement en 2017, contre une moyenne nationale des départements de 2 034 heures de soleil.

Géologie et pédologie

L'aire d'étude se situe au droit de colluvions des vallons et de granites porphyroïdes. La nature du sol est compatible avec l'implantation d'un parc solaire.





Vues générales de l'intérieur du site

Contexte hydraulique et hydrogéologique

Le réseau hydrographique est peu développé à proximité du projet. Le cours d'eau le plus proche se situe à moins de 100 m à l'ouest de la zone d'étude.

La topographie ainsi que la présence d'un couvert herbacé et boisé limitent les écoulements au droit du site. Un fossé temporaire est présent en bordure sud-est du site, le long de la route.

b) Le milieu humain et le cadre de vie

Population et démographie

Treignac compte 1 362 habitants en 2014, pour une densité de 37,1 habitants/km². L'évolution démographique de la commune est en baisse depuis 1975.

Les habitations les plus proches de l'aire d'étude sont situées à environ 500 m à l'est.



Activités économiques et emploi

En 2015, Treignac comptait 64,5 % d'actifs ayant un emploi, 6,4 % de chômeurs, et accueillait environ 109 entreprises.

Deux sociétés sont présentes à proximité immédiate de l'aire d'étude : le Comptoir des plantes et la Société des eaux de source de Treignac.

Environ 3 ha de l'aire d'étude font actuellement l'objet d'une exploitation agricole (prairie temporaire et bois pâturé).

Risques naturels et technologiques

La commune de Treignac n'est couverte par aucun Plan de Prévention des Risques.

Energie et qualité de l'air

Dans la région Nouvelle-Aquitaine en 2017, le solaire représente 17 % du parc de production d'énergie. Le projet de parc solaire de Treignac s'inscrit dans l'objectif de la région de raccorder un total de 2 848 MW d'énergies renouvelables (éolien et solaire) à l'horizon 2020.

En 2016, les indices de qualité de l'air ont été relativement bons sur l'ensemble de la Corrèze. La comparaison globale des indices avec ceux des années antérieures montre que le bilan 2016 est le meilleur des cinq dernières années.

Ambiance sonore et lumineuse

L'environnement sonore du site peut être qualifié de calme. Aucune activité bruyante n'est présente à proximité et le trafic routier sur les axes bordant le site (RD 157 et RD 157E1) est faible. L'aire d'étude ne présente pas de source d'éclairage.

c) Diagnostic des milieux naturels

Espaces naturels d'intérêt

Aucun zonage écologique réglementaire ou d'inventaire ne se situe au droit du projet. Les sites ZNIEFF et Natura 2000 les plus proches se situent à environ 2 km. L'aire d'étude se situe dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

L'aire d'étude s'implante au sein d'un secteur dominé par les plantations résineuses et les habitats de recolonisation forestière issus de la déprise agricole ou des rotations sylvicoles. La partie Nord du site, concernée par une ancienne activité économique (scierie), est actuellement occupée par des friches herbacées à arbustives.

Deux habitats présentent un enjeu écologique moyen : la saulaie marécageuse identifiée comme zone humide et les haies arborescentes relictuelles.



La Flore

Aucune espèce végétale protégée et/ou menacée n'a été recensée sur le site. Deux espèces végétales considérées comme déterminantes ZNIEFF en région Limousin ont été recensées au niveau de la saulaie marécageuse : la Renoncule de Lenormand et la Fétuque des ruisseaux. Elles présentent un enjeu écologique modéré.

La Faune

L'aire d'étude, principalement composée de plantations résineuses et de végétations de recolonisation forestière, accueillent une faune relativement peu diversifiée et caractéristique des secteurs forestiers résineux du plateau de Millevaches.

Les espèces patrimoniales recensées sont les suivantes.

- Amphibien : 2 espèces protégées (Triton palmé et Grenouille agile) Niveau d'enjeu faible ;
- Reptiles : 2 espèces protégées mais considérées comme communes à très communes en Limousin (Lézard des murailles et Couleuvre à collier) Niveau d'enjeu faible ;
- Chiroptères : 2 espèces présentent une valeur patrimoniale du fait de leur inscription à l'annexe II de la Directive « Habitats » ou du mauvais état de conservation des populations nationales (Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler) Niveau d'enjeu moyen ;
- Avifaune Reproduction de 1 oiseau considéré comme « quasiment menacé » aux échelles nationale et régionale (Roitelet huppé) Niveau d'enjeu modéré
- Coléoptères : 1 espèce inscrite à l'annexe II de la Directive « Habitats » mais relativement commune en France, et notamment en Limousin. (Lucane cerf-volant) Niveau d'enjeu modéré

Aucun mammifère (hors chiroptères) ne possède de statut de protection et/ou de patrimonialité. Aucune des espèces de lépidoptères, odonates, et orthoptères recensées ne possède de statut de protection et/ou de patrimonialité.





d) Le paysage

Les éléments patrimoniaux

La commune de Treignac compte 9 monuments inscrits ou classés dans l'inventaire général du patrimoine culturel. Ils sont tous situés à près de 3 km au sud-ouest de l'aire d'étude. Le site du projet est en dehors de tout périmètre de protection du patrimoine et aucune visibilité n'est constatée entre ces monuments et le site.

La commune s'est engagée dans la réalisation d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) par délibération du 30 mars 2015.

Le contexte paysager

Installée sur le versant Nord de l'extrémité septentrionale des Monédières (correspondant au Puys du Pantout dénommée localement « la Corne »), la commune de Treignac domine la Haute Vallée de la Vézère. Elle se situe au sein de l'unité paysagère du massif de Nespoux.

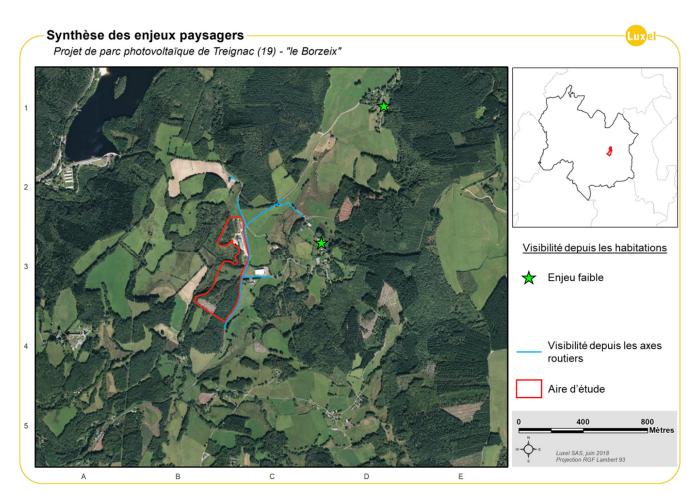
L'aire d'étude est localisée à l'est du territoire communal, à environ 3 km du centre-bourg de Treignac. Les zones de prairies ainsi que les espaces boisés aux alentours constituent les éléments marquants du paysage environnant. Ces derniers sont présents sur les secteurs vallonnés visibles dans le paysage lointain mais également à proximité des parcelles agricoles. La présence des ces prairies permet de maintenir un paysage relativement ouvert.

Analyse paysagère autour du projet

L'aire d'étude se situe dans un secteur peu urbanisé. Les principaux éléments anthropiques du paysage proche sont situés à l'est où l'on retrouve :

- Les routes départementales 157 (route les Goutailloux) et 157E1 : ces dernières bordent directement la partie est de l'aire d'étude :
- Les bâtiments du Comptoir des plantes et de la Société des eaux de source de Treignac : situés à moins de 100 m de l'aire d'étude ;

En raison de l'absence de masquages visuels, l'aire d'étude est bien visible depuis les axes routiers qui le jouxtent directement. Le site est très partiellement visible depuis une habitation à environ 500 m à l'est. Une visibilité lointaine sur le site a été relevée au niveau du lieu-dit « Mauranges » au nord-est.



C. Les raisons du choix du projet

Afin de définir le site le plus adapté à un parc photovoltaïque au sol, les études préalables ont consisté en une étude multicritère mêlant contraintes environnementales, techniques et réglementaires.

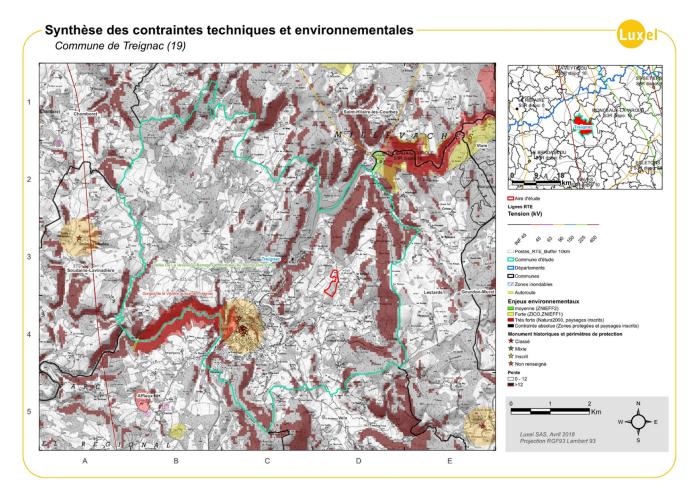
a) Le choix du site

Le site de Treignac a été choisi en fonction de l'utilisation de l'espace au titre du droit de l'urbanisme et des enjeux environnementaux relativement limités.

	Conclusions de l'étude de pré-diagnostic par thématique										
Localisation géographique	✓ Gisement solaire valorisable.										
Raccordement	✓ Poste source de Monceaux-la-Virole à 3 km, non saturé.										
Relief	✓ Pente compatible avec le projet sur la majorité du site										



	Conclusions de l'étude d	e pré-diagnostic par thématique	:							
Milieu naturel	Site situé dans le périmètre	En dehors de tout zonage écologique réglementaire Site situé dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches, à proximité d'un Site ntérêt Ecologique et Paysager								
Paysage et patrimoine culture ✓ Site situé en dehors de tout périmètre de protection de monuments historiques ✓ Eléments anthropiques au nord de l'aire d'étude ⋄ Site situé dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches, à proximité d'un Site d'Intérêt Ecologique et Paysager										
Agriculture	Une partie du site fait l'obje	et d'une exploitation agricole								
Urbanisme et occupation des sols	✓ Site actuellement classé U	 ✓ Ancienne scierie et zone de stockage de bois au Nord ✓ Site actuellement classé Ux (zone constructible) réservées aux activités économiques ✓ Parc solaire correspondant à une installation assurant un service d'intérêt général 								
Risques Parc solaire correspondant a une installation assurant un service d'interet general ✓ Commune couverte par aucun PPRn ♦ Hangar de l'ancienne scierie avec toiture amiantée										
Légende :	✓ Point favorable	◆ Point d'attention	Point rédhibitoire							

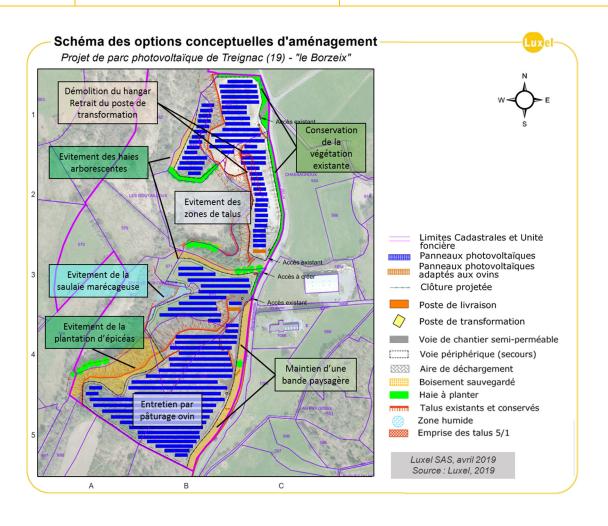


b) Adaptation de l'aménagement intérieur du site

A l'issue de la finalisation de l'état initial sur l'environnement, l'aménagement a été défini de manière à permettre une meilleure intégration du projet dans l'environnement.

Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des mesures prises au stade de la conception du projet pour éviter ou réduire les effets de l'aménagement sur l'environnement, tout en garantissant la faisabilité technico-économique du projet.

Thématique	État initial	Option conceptuelle				
Milieu naturel	Saulaie marécageuse identifiée comme zone humide Habitat du Roitelet huppé au niveau de la plantation résineuse d'épicéas Enjeu moyen au niveau des haies arborescentes relictuelles	Evitement des haies arborescentes relictuelles (présence de chênes et hêtres mâtures à sénescents) Evitement de la plantation résineuse d'épicéas (habitat du Roitelet huppé) Evitement de la saulaie marécageuse				
Topologie et géotechnique	Forte pente en bordure ouest du site	Conservation de la topographie existante Evitement des zones de talus				
Milieu humain et contexte paysager	Visibilité depuis les axes routiers bordant le site à l'est (RD157 et RD157E1) Présence du hangar de l'ancienne scierie (toiture amiantée) et d'un poste de transformation privé Existence d'un usage agricole sur le site (prairie temporaire et bois pâturé)	Maintien des végétaux existants en bordure nord et nord-est du site Maintien d'une bande paysagère en bordure sud-est Démolition et désamiantage du hangar Retrait du poste de transformation Maintien d'une activité agricole par création d'une zone dédiée au pâturage ovin Mise en place de support pédagogique				
Réseaux	Présence d'une ligne électrique aérienne	Dépose de la ligne électrique par Enedis				
Accès au site	Routes d'accès suffisamment larges pour le passage des camions	Réutilisation des accès existants Pas d'aménagement spécifique à prévoir à l'extérieur des emprises du site				





D. Impacts du projet et mesures associées

Le tableau suivant résume les impacts du projet et les mesures associées.

			Impa	act pote	entiel sur l'environnem	ent				
Légende –	Impacts - Phase : C = Construction - E				ation anent	 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesur sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 				
Thème	Phase		Туре	Durée	Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F
					MILIEU PH	YSIQUE				
	С	Pollution par les	s engins de chantier	T		-				Δ
Climat, air et	Е	Changements of climatique local	climatiques locaux – Fonction d'équilibre le des surfaces	P	<u> </u>	_				<u> </u>
énergie	Е		climatiques locaux - Formation d'ilots	P	<u> </u>	-				<u> </u>
	Е		gaz à effet de serre – Effet sur les	P	A	-				A
		Nivellement de	_ 	T	Δ	-				Δ
	С	Tassement du sol lié aux engins			<u> </u>	 ✓ Voirie spécifique pour les engins lourds ✓ Installation de la base de vie sur la plateforme de déchargement à l'entrée du site 	CC	Prév	R	Δ
Topographie et géologie			de terre et aménagement des voiries D et terrassements de surface limités)			✓ Structures adaptables aux irrégularités du relief	CC	Am	Е	<u> </u>
goologio	С			P	<u> </u>	✓ Préservation et réutilisation sur site de toute la terre déplacée pour la mise en place des locaux techniques	CC	Prév	R	A
	С		tif – modification des conditions de errassement, modification du couvert ement)	T	A	 ✓ Préservation de la topographie d'origine, le sens des écoulements sera maintenu ✓ Conservation des haies arborescentes relictuelles ✓ Conservation de zones boisées au sud-est et au sud-ouest 	CC	Prév	E	Å
Hydrologie		Impact quantitatif – imperméabilisation très limitée, écoulements non modifiés à l'échelle de la parcelle	P		 ✓ Non jonction des modules et des structures ✓ Préservation de la topographie d'origine 	СС	Prév	E		
	Е			A	 ✓ Ancrage sur pieux battus réduisant la surface imperméabilisée ✓ Maintien d'une végétation herbacée ✓ Conservation de zones boisées au sud-est et au sud-ouest ✓ Conservation des haies arborescentes relictuelles 	CC	Prév	R	A	



			Impa	act pote	entiel sur l'environnem								
Légende –	lecture c	lu tableau	Impacts - Phase: C = Construction - E - Durée: T = Temporaire - P - Niveau: F: fort, m: moyen, f:) = Perma	nent	 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 							
Thème	Phase		Туре	Durée	Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F			
						 ✓ Aucun stock ou déversement de produits polluants ✓ Interdiction de nettoyage des engins sur site 	СС	Prév	Е				
	C et E	Impact qualitati	f – pollution accidentelle	T	\triangle	✓ Inspection régulière des véhicules✓ Veille périodique et régulière du site	СС	Prév	R	Δ			
						 ✓ Kits de dépollution sur le site ✓ Pompage et évacuation des effluents vers un centre de traitement en cas de pollution 	300 € / kit	Cur	С				
	Е	Impact qualitati	f – pollution chronique ou saisonnière	Ť	٨	 ✓ Pas de produits potentiellement polluants stockés sur le site ✓ Pas d'utilisation de produits phytosanitaires 	-	Prév	Е	٨			
	_		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			✓ Locaux techniques équipés d'un bac de rétention étanche	CC	Am	R				
	MILIEU HUMAIN												
	C et E	Effet sur le fond	ctionnement économique local	T	A	✓ Opérations de génie civil et d'entretien des espaces verts préférentiellement sous-traitées localement	CC	Am	А	A			
	Е	Approvisionnement local en énergie		P	A	-				A			
Contexte socio- économique	Е	Effet sur le logement existant et la construction neuve		P	Δ	-				Δ			
comonique	F	Effet sur l'activ	vité agricole: parc solaire compatible	(P)	٨	✓ Soutien à une structure locale par mise à disposition du site pour du pâturage ovin	СС	Am	R	<u> </u>			
	E		n d'une activité agricole	P	Δ	✓ Aménagement de tables pour la récupération des eaux pluviales	2 500 €	Am	А	A			
	E	Sensibilisation of	du public aux énergies renouvelables	P	A	 Mise en place d'un panneau d'information à l'entrée du site (entrée centrale) 	1 000 €	Prév	Α	A			
			ns, odeurs et émissions lumineuses en			✓ Information des riverains : affichage et signalisation	СС	Prév	R				
	С	phase chantier immédiate	: aucune habitation à proximité	T	<u> </u>	✓ En cas de période sèche, dispositifs de limitation de l'envol de poussières : bâchage camions, arrosage	100 €/jour	Cur	R	Δ			
Cadre de vie	dre de vie E Champs électriques		ques et électromagnétiques	P	Δ	-				Δ			
	Е	Nuisances sono	ores	P	Δ	-				\triangle			
	С	Augmentation of	de la circulation et état des routes	T	<u> </u>	✓ Information : affichage en mairie et signalisation routière	cc	Prév	R	A			
	Е		lation à proximité du site - Circulation l'entretien du parc	P	Δ	-				Δ			



Impact potentiel sur l'environnement												
Légende –	- lecture c	lu tableau	Impacts - Phase: C = Construction − E - Durée: T = Temporaire − P - Niveau: F: fort, m: moyen, f	= Perma	anent		 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 					
Thème	Phase		Туре	Durée	Impa F m f	act initial 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F	
							 ✓ Conservation de la végétation existante en bordure nord et nord-est 	Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	Е		
	E		axes routiers longeant le site - ux abords du parc et effet de surprise	P	<u> </u>		✓ Maintien d'une bande paysagère en bordure sud-est	Perte de puissance	Am	E	Δ	
							✓ Renforcement des masques visuels naturels existants en bordure nord-est du site	3 500 €	Am	R		
Patrimoine et archéologie	С	Effet sur le patrimoine et les zones archéologiques : découverte fortuite potentielle			<u> </u>		 ✓ En cas de découverte forfuite, déclaration au service régional archéologique 				Δ	
	Е	Compatibilité avec la carte communale : projet en zone Ux réservée aux activités économiques		P		Δ	-				Δ	
	Е	Servitude d'utilité publique et réseaux : présence d'une ligne électrique aérienne.		P	<u> </u>		 ✓ Dépose de la ligne aérienne (demande auprès d'Enedis) 	СС	Am	Е	Δ	
Documents de	E	Compatibilité avec le SDAGE		P		Δ	-				Δ	
planification							 ✓ Evitement des milieux à enjeux (saulaie marécageuse, haies arborescentes relictuelles, plantation d'épicéas) ✓ Maintien d'une bande paysagère au sud-est 	Perte de puissance (0,7 MWc)	Am	Е		
	E	Compatibilité av	ec la charte du PNR de Millevaches	P	<u> </u>		 ✓ Conservation de la végétation existante en bordure nord et nord-est 	Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	Е	Δ	
							 Démantèlement des installations de l'ancienne scierie (hangar, poste de transformation 	53 000 €	Am	R		
D'-	Е	Risques d'inond	ation : terrain hors zone inondable	P		\triangle	-				$\overline{\triangle}$	
Risques naturels et technologiques	Е	risque	nent de terrain : terrain hors zone à	(P)		Δ	-				Δ	
tecimologiques	Е	Risque retrait er risque	gonflement des argiles : hors zone à	P		Δ	-				Δ	



			Impa	act pote	entiel sur l'environnem	ent					
Légende -	- lecture d	du tableau	Impacts - Phase: C = Construction - E - Durée: T = Temporaire - P - Niveau: F: fort, m: moyen, f:	= Perma	inent	 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 					
Thème	Phase		Туре	Durée	Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F	
	E	Risque incendie subi			<u> </u>	 ✓ Conformité des installations électriques avec la réglementation et les recommandations du SDIS ✓ Organes de coupure ✓ Signalisation et affichage de sécurité ✓ Aménagement du site permettant l'accès des véhicules de secours : largeur des pistes suffisantes, portail, aire de retournement 	CC	Am	R	Δ	
	С	Bruit vis-à-vis de	es travailleurs	T	<u> </u>	 ✓ Port de protection auditive pour les opérateurs de chantier 	CC	Prév	R	<u> </u>	
	С	Occupation des	sols	T	<u> </u>	-				<u> </u>	
	С	Gestion des déc	Gestion des déchets		<u> </u>	 Mise en place du tri sélectif et évacuation vers des centres de de valorisation 	CC	Prév	R	Δ	
Organisation et						✓ Désamiantage et démolition du hangar	(45 000 €)	Am	E		
gestion du chantier	С	Prise en compte du risque sanitaire : hangar avec toiture amiantée et poste de transformation potentiellement pollué au PCB			✓ Retrait du poste de transformation privé présent au droit du site	(8 000 €)	Am	Е			
				<u> </u>	✓ Opérations de désamiantage et démolition du hangar, retrait du poste de transformation réalisées selon la réglementation en vigueur	(53 000 €]	Prév	Е	Δ		
		,	The politic du 1 GB			 ✓ Equipements de protection individuelle (EPI) lors des opérations à risque ✓ Appareils de protection respiratoire adaptés en fonction du risque d'exposition aux polluants. 	CC	Prév	R		
	С	Raccordements	pour les besoins du chantier	Ť	Δ	-				Δ	
Raccordement	С			T	<u> </u>	-				<u> </u>	
	E	Raccordement of	d'électricité au réseau de distribution	P	Δ	 ✓ Enfouissement des lignes de raccordement électrique 	CC	Am	Е	Δ	
					PAYSA	PAYSAGE					
Impacts paysagers	C et E	Impact visuel de RD 157E1	ct visuel depuis les axes routiers: RD 157 et 57E1	P		 ✓ Conservation d'une bande paysagère en bordure sud-est ✓ Conservation des haies arborescentes relictuelles 	Perte de puissance	Am	E	<u> </u>	
						✓ Démolition du hangar et retrait du poste de transformation	(53 000 €)	Am	R		



Impact potentiel sur l'environnement												
Légende –	lecture (du tableau	Impacts - Phase: C = Construction - E - Durée: T = Temporaire - P - Niveau: F: fort, m: moyen, f) = Perma	anent	 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 						
Thème	Phase		Туре	Durée	Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F		
						Traitement architectural du poste de livraison	on 10 000 €	Am	R			
						Portails avec remplissage bois sur cadre ac	cier 12 000 €	Am	R			
						Conservation de la végétation existan bordure nord et nord-est	te en Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	Е			
						Conservation de la végétation existante aux abords de l'accès nord-est	CC	Am	E			
						Renforcement des masques visuels naturel existants en bordure nord-est du site	(3 500 €)	Am	R			
						Conservation d'une bande paysagère en bo sud-est	Perte de puissance	Am	E			
	C et E	Impact visuel de Borzeix » et « Ma	epuis les habitations (lieux-dits « le auranges)	P	<u> </u>	 ✓ Conservation de la végétation existan bordure nord et nord-est 	te en Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	E	<u> </u>		
						Renforcement des masques visuels na existants en bordure nord-est du site	aturels (3 500 €)	Am	R			
	C et E	Impact visuel de espaces de loisirs	epuis les lieux patrimoniaux et les s	P	Δ	-				Δ		
					MILIEUX NA	URELS						
Zonages	C et E	Impact sur les e	spaces d'inventaire	P	<u> </u>	✓ Conservation des milieux à enjeux (s marécageuse, plantation résineuse d'ép	oicéas. Perte de	_	_	Δ		
naturels	C et E	Impact sur les s	ites Natura 2000	P	<u> </u>	haies arborescentes relictuelles) ✓ Maintien d'une bande boisée au sud-est	puissance (0,7 MWc)	Am	E	Δ		
			es habitats en phase travaux –			 ✓ Conservation des milieux à enjeux (s marécageuse, plantation résineuse d'ép haies arborescentes relictuelles) ✓ Maintien d'une bande boisée au sud-est ✓ Evitement des zones de talus 		Am	E	<u> </u>		
Flore et milieux	С		préparation du sol, circulation des e des structures		_	✓ Recréation d'un couvert végétal herbacé	2 000 €	Am	R	_		
			age des structures			 ✓ Contrôle de la dissémination des espèces invasives ✓ Circulation des engins limitées aux voiries prévues 	00	Prév	R			



	Impact potentiel sur l'environnement													
Légende –	- lecture d	lu tableau	Impacts - Phase: C = Construction - E - Durée: T = Temporaire - P - Niveau: F: fort, m: moyen, f) = Perma	nent	 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 								
Thème	Phase		Туре	Durée	Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures		Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F				
						 ✓ Conservation des milieux à enjeux (saulaie marécageuse, plantation résineuse d'épicéas, haies arborescentes relictuelles) ✓ Maintien d'une bande boisée au sud-est 	Perte de puissance (0,7 MWc)	Am	E					
	C et E		défrichement, aménagement des locaux s voiries, des structures	P	A	 ✓ Recréation d'un couvert végétal herbacé ✓ Conservation de la végétation existante en bordure nord et nord-est du site 	(2 000 €) Perte de puissance	Am Am	R E	<u> </u>				
						✓ Circulation des engins limitée aux voiries prévues	(0,19 MWc) CC	Am	R					
						✓ Recréation d'un couvert végétal herbacé	(2 000 €)	Am	R					
		Modification des habitats – Couverture du site par les modules, végétalisation du site		A	✓ Maintien d'une bande boisée au sud-est	Perte de puissance		E	<u> </u>					
	E		(P)		✓ Entretien de la végétation par pâturage ovin	1 500 €	Am	R						
	-				 Emondage des arbres en bordure de parcelles en dehors des périodes sensibles pour la faune 	СС	Prév	R						
						 ✓ Disposition des modules permettant la végétalisation naturelle : hauteur minimale de 0,8 m, panneaux disjoints 	СС	Am	R					
		Impacts sur la faune et ses habitats en phase chantier			 Réalisation des travaux lourds en dehors des périodes plus sensibles pour la faune 	CC	Prév	Е	À					
					✓ Défavorabilisation du site pour les Lézard des murailles	CC	Prév	R						
	С		T	A	 ✓ Clôture adaptée au passage de la petite faune ✓ Circulation des engins de chantier limitée aux voiries prévues à cet effet 	СС	Am	R						
Faune						 ✓ Conservation des milieux à enjeux (saulaie marécageuse, plantation résineuse d'épicéas, haies arborescentes relictuelles) ✓ Maintien d'une bande boisée au sud-est 	Perte de puissance (0,7 MWc)	Am	Е					
	E	Impact direct so optique, effarou	ur la faune en phase exploitation (effet ichement)	P	Δ	-				Δ				
					✓ Conservation de la végétation existante en bordure nord et nord-est du site	Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	E						
	E		Impact indirect sur la faune par la modification des habitats en phase d'exploitation	P	<u> </u>	 Emondage des arbres en bordure de parcelles en dehors des périodes sensibles pour la faune 	CC	Prév	Е	A				
						✓ Entretien de la végétation par pâturage ovin	(1 500 €)	Am	R					



			Impa	act pote	ntiel sur l'environnem	ent					
Impacts - Phase : C = Construction - E = Exploitation - Durée : T = Temporaire - P = Permanent - Niveau : F : fort, m : moyen, f : faible, 0 : nul						 Mesures Coût : CC = dépenses inclues dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mess sont entre parenthèses (€). Type : Prév = Préventive - Am = Aménagement - Cur = Curative Objectif : E = Evitement - R = Réduction - C = Compensation - A = Amélioration 					
Thème	Phase Type				Impact initial F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Туре	Objectif	Impact résiduel F m f 0 f m F	
						✓ Clôture adaptée au passage de la petite faune	CC	Am	R		
	E Effet sur le fra la faune		tionnement du milieu et la circulation de	P	Å	✓ Conservation de la végétation existante en bordure nord et nord-est du site	Perte de puissance (0,19 MWc)	Am	Е	<u> </u>	
					LES EFFETS CU	JMULATIFS					
Impacts	Е	de l'avis de	npacts cumulés avec d'autres projets ayant fait l'objet e l'avis de l'autorité environnementale sur les ommunes limitrophes		Δ	-				Δ	
cumulés	E Impacts cumulés avec les autres projets de photovoltaïques sur le département			P	A	-				A	



